



## Vente maison et part

-----  
Par Paulux

Bonjour je possède une maison qui est déjà payée suite au décès de ma Femme, je suis resté veuf et j' ai un enfant autiste de 17ans (80 %), voilà j'aimerais savoir si je vends cette maison pour acheter une autre, y a t'il une part qui revient à mon enfant, ou puis-je utiliser la somme totale de la vente pour un nouvel achat.

Merci d'avance pour votre réponse. Cordialement. Je vie en France Lorraine

-----  
Par ESP

Bonjour

Pourriez vous préciser quelle est actuellement la répartition, suite à la succession ?

50% propriété et 50% usufruit, 62.5% propriété ?